



Mémoire de Dominion Diamond Corporation en vue du budget fédéral de 2017

Le 5 août 2016

finapbc-cpb@parl.gc.ca

Dominion Diamond exploite la mine Ekati Diamond dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit de la première mine de diamant au Canada où l'extraction se fait à ciel ouvert et dans des galeries souterraines. Dominion Diamond possède également 40 % des parts de la mine Diavik Diamond, située à proximité. Elle se fait un devoir d'améliorer les perspectives des habitants du Nord, autochtones ou non, en ce qui a trait à l'emploi, à la formation en cours d'emploi, à l'éducation, aux conditions de travail et aux débouchés pour les entreprises. Elle emploie plus d'Autochtones du Nord et plus d'habitants du Nord au total que toute autre société minière canadienne. Soixante-cinq pour cent de nos employés habitent dans le Nord et trente-huit pour cent sont des Autochtones du Nord.

Pour ce qui est de l'avenir, nous sommes heureux d'avoir reçu le feu vert pour réaliser le projet Jay, après l'évaluation environnementale. Le conseil d'administration de Dominion Diamond a donné son aval à ce projet, compte tenu des résultats favorables de l'étude de faisabilité. La veine Jay est le gisement de diamant encore inexploité le plus important de la mine Ekati. Grâce à ce projet, la durée de vie de la mine sera prolongée de plus de 10 ans, au moins jusqu'en 2030, ce qui sera bon pour la vigueur et la diversité de l'économie canadienne et ce qui sera extraordinairement bénéfique pour les Territoires du Nord-Ouest et pour nos partenaires locaux.

Dominion Diamond a des ententes sur les répercussions et les avantages avec quatre groupes : le gouvernement tlicho; le conseil tribal des Premières Nations de l'Akaiitcho visées par le Traité n° 8; l'association des Métis du nord du Grand lac des Esclaves; le hameau de Kugluktuk et l'association inuite de la région de Kitikmeot. Ces ententes contiennent des engagements en matière de financement, de formation, d'embauche préférentielle, de débouchés pour les entreprises et de communications. Nous entretenons de bonnes relations avec les quatre groupes. Nous tenons des réunions et nous communiquons avec eux régulièrement. En outre, Dominion Diamond fait directement appel au savoir traditionnel de ces groupes dans ses activités de surveillance de l'environnement.

L'apport de Dominion Diamond à l'économie canadienne est considérable, en particulier dans le Nord et parmi les peuples autochtones. En 2015, Dominion Diamond et ses sous-traitants ont employé 1 819 personnes. Parmi elles se trouvaient 802 habitants du Nord et 460 Autochtones du Nord.

Nous communiquons régulièrement avec les gens d'affaires des groupes avec lesquels nous avons conclu des ententes sur les répercussions et les avantages. Nous nous efforçons de créer de nouveaux partenariats avec eux. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'en 2015, nos dépenses dans le Nord ont totalisé plus de 258 millions de dollars, dont une proportion de 38 % (soit 97 millions de dollars) est allée directement à des entreprises autochtones. Les projets que nous mettrons en chantier prochainement, comme le projet Jay, s'accompagneront de leur lot d'obstacles à surmonter. Il nous faudra, par exemple, trouver des entrepreneurs spécialisés pour effectuer certains travaux liés à l'exploitation de la ressource. Nous nous sommes donné comme priorité à cet égard de favoriser la croissance durable des entreprises du Nord grâce à l'exploitation présente et future de la mine Ekati.

L'aide de l'État au secteur minier

Pour être concurrentiel à l'échelle mondiale, le Canada doit demeurer une destination attrayante pour les investisseurs du secteur minier.

Le Canada ne saurait maintenir la croissance de son secteur minier et sa position de chef de file mondial dans ce domaine sans politique stratégique et sans investissement de la part de l'État. En revanche, Dominion Diamond et le reste du secteur minier peuvent aider l'État à atteindre les objectifs suivants :

- Établir un régime réglementaire efficace qui suscite la confiance du public, notamment grâce à une consultation véritable des groupes autochtones et à des mesures favorisant le développement durable.
- Offrir de nouvelles perspectives socio-économiques aux collectivités, entreprises et peuples autochtones.
- Propulser le Canada parmi les chefs de file mondiaux de l'innovation dans le secteur minier et lutter contre les changements climatiques dans l'optique de la réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada.

Le problème des coûts d'exploitation dans les régions éloignées et nordiques du Canada

Le développement durable de l'économie dans les régions éloignées et nordiques du Canada a une importance fondamentale pour que le gouvernement puisse atteindre ses objectifs de réconciliation avec les Autochtones et de lutte contre les changements climatiques. La ministre Bennett a reçu le mandat « d'améliorer les infrastructures physiques essentielles pour les communautés autochtones » et de « favoriser le développement économique et la création d'emploi pour les Autochtones ». La ministre McKenna a reçu le mandat « d'élaborer un plan pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre » en partenariat avec les provinces et les territoires. À défaut de pouvoir se doter d'infrastructures stratégiques qui génèrent de la richesse, ces régions continueront de dépendre beaucoup trop des transferts de fonds publics pour financer les services et les programmes de base. Elles ont besoin en outre d'investissements dans l'infrastructure énergétique qui ont une importance stratégique tout aussi grande, puisqu'ils permettront de réduire la dépendance des populations nordiques à l'égard des coûteux combustibles fossiles, grands émetteurs de gaz à effet de serre. Le gouvernement devrait collaborer avec Dominion Diamond et avec le secteur minier en général pour conjuguer les efforts visant à atteindre ces objectifs, dans l'intérêt des populations du Nord, des Autochtones et de l'ensemble des Canadiens.

Quoique le gouvernement fédéral se soit engagé à établir la Banque d'infrastructure du Canada, dont la création a été confiée conjointement aux ministres Morneau et Sohi, les lettres de mandat de ces derniers ne mentionnent pas les territoires. Compte tenu du déficit grave en infrastructures dans les territoires, qui empêche un développement socio-économique soutenu, tout programme de financement des infrastructures devrait tenir compte des problèmes et du potentiel du Nord. Voilà pourquoi Dominion Diamond appuie l'Association minière du Canada lorsqu'elle réclame l'inclusion d'un fonds dédié au Nord dans le projet de Banque d'infrastructure du Canada. La création d'un tel fonds serait conforme à une recommandation de l'Association contenue dans son rapport *Corriger les inégalités* ainsi qu'au vœu exprimé par le Conseil national de développement économique des Autochtones, dans son rapport de janvier 2016.

Dominion Diamond appuie les recommandations suivantes adressées au gouvernement par l'Association minière du Canada :

- Établir un fonds d'investissement dans les infrastructures nordiques qui serait semblable à celui de l'Alaska Industrial Development and Export Authority (AIDEA) et qui serait géré par l'éventuelle Banque d'infrastructure du Canada.
- À défaut d'établir un tel fonds d'investissement, adopter les incitatifs fiscaux suivants pour favoriser les projets d'exploitation des ressources dans les régions éloignées et nordiques, compte tenu des retombées bénéfiques, pour le public, des investissements du secteur privé :

Créer un crédit d'impôt à l'investissement (de 10 %) sur toutes les dépenses en capital associées aux mines dans les régions éloignées et nordiques.

Prévoir un crédit d'impôt à l'investissement supplémentaire de 15 % pour certains investissements dans les infrastructures (p. ex., les routes et les ports).

Tout en maintenant le crédit d'impôt de base de 10 %, créer un mécanisme de contribution conditionnellement remboursable pour les investissements dans les infrastructures (au lieu du crédit d'impôt à l'investissement de 15 %). La contribution pourrait totaliser jusqu'à un maximum de 25 % de l'investissement effectué dans les infrastructures, et la dette pourrait être effacée en échange de la cession de la propriété des éléments d'infrastructure en question aux pouvoirs publics, lors de la fermeture de la mine.

Accélérer l'intégration des Autochtones au secteur minier

Dominion Diamond injecte environ 5 millions de dollars chaque année dans les collectivités du Nord sous forme de paiements liés aux ententes sur les répercussions et les avantages, de bourses d'études liées à ces ententes et de dons versés aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Dominion Diamond ne se contente pas de dialoguer avec la population locale; elle tient compte des objections des gens. Par exemple, lorsque le projet Jay-Cardinal a été conçu en 2013, deux veines devaient être exploitées sous le lac du Sauvage, dans les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, au printemps 2014, Dominion Diamond a pris la décision de retirer du projet la veine Cardinal à cause des objections exprimées par la population locale, qui demandait à Dominion Diamond de trouver des solutions de rechange pour réduire l'empreinte écologique globale du projet, notamment ses répercussions éventuelles sur la qualité de l'eau, sur les poissons et, en particulier, sur les caribous. C'est entre autres grâce à cette gestion responsable de l'environnement et à cette réceptivité envers la population locale que le projet Jay a reçu une évaluation environnementale favorable.

Dominion Diamond et les autres entreprises minières adhèrent fermement aux efforts visant à favoriser la pleine participation des Autochtones dans le secteur minier. Elles souhaitent développer et entretenir de solides relations caractérisées par la transparence et la confiance avec les populations autochtones qui subissent les répercussions de l'exploitation minière ou qui s'y intéressent.

Les ententes entre les sociétés minières et les populations locales constituent l'un des principaux mécanismes de bonification des perspectives économiques. Un nombre important d'ententes de ce genre ont été conclues depuis 1974, et la majorité (376) l'ont été au cours de la dernière décennie. Ce sont des ententes volontaires où la collaboration s'accroît progressivement, en particulier lorsque les

projets arrivent au stade de l'exploitation. Elles sont considérées de plus en plus comme une pratique exemplaire dans le monde entier.

Grâce à ces efforts, le secteur minier est devenu la plus grosse source d'emplois dans le secteur privé, pour les Autochtones du Canada. Le nombre d'emplois y a augmenté de 12 % entre 2007 et 2015.

Dominion Diamond appuie les recommandations suivantes adressées aux gouvernements par l'Association minière du Canada, dans le but de renforcer et d'améliorer la participation des Autochtones dans le secteur minier :

- Augmenter le financement des services sociaux fondamentaux (santé, logement, eau, éducation) afin d'améliorer les indicateurs en matière de santé et d'éducation, parmi les Autochtones.
- Augmenter le financement ciblé de la formation professionnelle et du développement de l'entrepreneuriat pour aider les Autochtones à saisir les occasions que leur offre le secteur minier.
- Établir des mécanismes ou améliorer ceux qui existent déjà pour que l'État fédéral et les provinces partagent avec les Autochtones une partie de leurs recettes issues des redevances, des taxes ou des droits payés par les sociétés minières.

Dominion Diamond adresse en outre aux gouvernements la recommandation suivante afin d'améliorer la participation des Autochtones dans le secteur minier :

- Établir un programme visant à financer la participation des collectivités autochtones aux évaluations environnementales et aux autres examens réglementaires fédéraux auxquels les projets doivent être soumis avant d'être autorisés. L'aide financière serait versée lorsqu'une collectivité touchée par un projet n'a pas les moyens de financer elle-même sa participation.